

Communiqué de presse

La France et la Tunisie renforcent leur coopération, au service de la démocratie et du développement économique

Paris, 22 octobre 2018 : A l'occasion de la visite officielle de Jean-Yves Le Drian en Tunisie, les gouvernements de la République française et de la République tunisienne ont signé un accord d'établissement permettant à Expertise France, l'agence française de coopération technique internationale, de renforcer son action dans le pays.

Cet accord d'établissement confère à l'agence une reconnaissance juridique qui lui permettra de gagner en efficacité dans le déploiement de ses projets et de renforcer l'échange de savoir-faire entre les deux pays.

Expertise France est très impliquée en Tunisie, son premier pays d'intervention en nombre de projets. Elle y mène de nombreux projets en matière de renforcement de l'Etat et de développement économique. En 2018, l'agence gère 26 projets en Tunisie, pour un montant de plus de 70 millions d'euros, essentiellement financés par l'Union européenne. Elle mobilise 14 experts long-terme et 7 conseillers résidents en jumelage auprès des administrations tunisiennes.

Expertise France : la coopération technique au service de la transition démocratique tunisienne

Expertise France intervient en Tunisie, **en partenariat avec les administrations françaises** (Affaires étrangères, Finances, Santé, Ecologie, Agriculture et Intérieur) **et les grandes institutions** (Assemblée Nationale, Sénat, Office français de l'immigration et de l'intégration, Insee, École des hautes études en santé publique, Cirad, IRD, etc.), sur l'ensemble des secteurs prioritaires d'intervention d'Expertise France (gouvernance, développement durable, stabilité/sécurité et développement humain).

Ces interventions prennent fréquemment la forme de **jumelages institutionnels européens**, le savoir-faire des administrations françaises étant traditionnellement très apprécié en Tunisie. Ces jumelages, grâce à la mobilisation d'un expert résident au sein même des administrations bénéficiaires, constituent des outils de coopération efficaces qui participent à la convergence réglementaire de la Tunisie avec l'Europe dans des secteurs ciblés (maritime, tourisme, environnement, normes sociales, culture, etc).

Exemples de projets emblématiques actuellement mis en œuvre par Expertise France en Tunisie :

- [Jumelage d'appui à l'Assemblée des Représentants du Peuple tunisien](#). Doté d'un budget de 1,6 millions d'euros et d'une durée de 36 mois, il vise à contribuer à la *consolidation du rôle de l'Assemblée dans le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit*. Les activités ont débuté en 2016.
- [Appui à la construction d'un hôpital polyvalent à Gafsa](#). Expertise France assure le pilotage du volet dédié à l'assistance technique et la mise en œuvre de l'offre d'expertise française en partenariat avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) sur toute la durée de la construction de l'hôpital (60 mois). EF intervient plus particulièrement sur le schéma régional d'organisation des soins, le renforcement des ressources humaines de santé, et le continuum santé-environnement. L'AP-HP apporte son expertise en matière de projet médical et architectural.
- [Appui à la gouvernance environnementale locale de l'activité industrielle à Gabès](#) (PGE Gabès). Ce projet européen a pour objectif de *contribuer à la réduction de la pollution côtière et marine dans le golfe de Gabès*, dans le contexte de la politique nationale renouvelée en matière d'environnement en y intégrant des principes de gouvernance. Il bénéficie d'un budget de 4,2 M€ (2014-2018).
- Dans le cadre du [Partenariat pour la Mobilité UE-Tunisie](#), le [projet LEMMA](#) permet de renforcer les synergies entre les politiques publiques tunisiennes et européennes et renforce les capacités du

Gouvernement tunisien à développer et mettre en œuvre sa politique nationale migratoire. Il a débuté en avril 2016, pour une durée de 36 mois (UE, 5 M€).

- Jumelage d'appui au ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine. Destiné à accompagner la Tunisie dans sa volonté de moderniser ses institutions et de contribuer au processus de démocratisation du pays, notamment au travers d'une *décentralisation culturelle*, ce projet de jumelage d'une durée de 24 mois est doté d'un budget d'1 M€.
- Appui aux gouvernements ouverts francophones (PAGOF). Expertise France met en œuvre un projet, en consortium avec CFI, l'agence française de Coopération médias, dont l'objectif est de soutenir et d'accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) de trois pays (Tunisie, Burkina Faso et Côte d'Ivoire) dans la réalisation de leurs engagements en termes de gouvernement ouvert (transparence de l'action publique et accès aux données, intégrité de l'action publique et des agents publics et utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité). Ce projet est financé par l'Agence Française de Développement à hauteur de 2 millions d'euros pour une durée de 36 mois.
- Mise en œuvre de la loi organique du budget de l'Etat (LOB). Faisant suite à un jumelage d'appui à la gestion budgétaire par objectifs (GBO) qui a associé les ministères des Finances tunisien et français (2011-2015), ce projet financé par l'UE vise à soutenir les autorités tunisiennes dans leur processus d'amélioration de la performance de la gestion des finances publiques, ainsi que dans l'amélioration de la transparence budgétaire et de la redevabilité du gouvernement à l'égard de ses citoyens.
- Renforcement de la production de statistiques. Deux projets d'ampleur régionale sont menés en Tunisie : MEDSTAT IV (2016-2019) qui entend améliorer les capacités statistiques et renforcer la structure institutionnelle des instituts nationaux afin de recueillir des données actualisées, adaptées, pertinentes et de qualité. Le "Pan-African statistics program" (à partir de janvier 2016 pour 42 mois). Ce programme, qui vise la création d'un institut statistique panafricain placé sous l'égide de l'Union Africaine, a pour objectif de soutenir l'intégration du continent par l'amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'information statistique facilitant la prise de décision et le suivi des politiques publiques.
- MEETAfrica (Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique) est un projet aujourd'hui clôturé qui a visé à accompagner l'insertion professionnelle des étudiants africains diplômés en Europe, favoriser l'implication des diasporas africaines dans le développement économique de leurs pays d'origine et de mieux valoriser la recherche partenariale Nord/Sud à travers, notamment, le transfert de technologies. Ce projet financé par l'UE a débuté fin juin 2016 et a duré 22 mois.

Contacts presse :

Anaïs Rieu | anaïs.rieu@expertisefrance.fr | +33 (0)1 70 82 71 12

Nadia Hamidouche | presse@expertisefrance.fr | +33 (0)1 55 34 99 81

Expertise France est l'agence publique de la coopération technique internationale française. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; sécurité et stabilité des pays en situation de crise / post-crise ; développement durable ; renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi. Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

<http://www.expertisefrance.fr>